

L'article 52 du Règlement

M. Friesen: Nous n'en n'avons pas les moyens.

Mme Copps: Le député affirme que nous n'avons pas d'argent. Pendant que le gouvernement réduisait d'environ 66 p. 100 le budget consacré à l'énergie renouvelable, aux sources d'énergie de substitution, à l'énergie solaire et à d'autres sources d'énergie qui ne sont pas exposées aux dangers de la mer pouvant causer des déversements de pétrole, il a quand même réussi à doubler la dette nationale au cours des quatre dernières années. Au lieu de faire quelque chose dans le domaine de l'énergie renouvelable lorsqu'il en avait le temps et lorsque la situation économique le permettait, le gouvernement a gaspillé des millions à acheter des élections partielles et à faire toutes sortes d'autres choses. Je sais que le ministre ne voudra pas faire de commentaires sur les élections partielles parce que son siège a coûté très cher.

Des voix: Bravo!

M. Charest: Que vous êtes mesquine!

Mme Copps: Le député me trouve mesquine. Voici ce que je lui répons: La population de la côte de la Colombie-Britannique aimerait que le gouvernement lui fasse connaître de façon un peu plus précise ce que nous avons comme plan d'urgence pour protéger la vie aquatique, nos parcs splendides, le magnifique océan et les îles de la Reine-Charlotte, dont mon chef a parlé si éloquemment, contre le désastre en puissance que cette nappe venue d'Alaska s'appête à faire subir à la Colombie-Britannique.

Pendant la période des questions j'ai entendu le ministre dire que d'après ses chiffres, la nappe devait se trouver à 1 000 kilomètres du Canada. J'ai aussi entendu le député de Skeena, qui connaît vaguement la région, déclarer à la Chambre des communes que selon les renseignements fournis par la garde côtière canadienne, la nappe en question se trouvait à 200 kilomètres de nos côtes.

M. Angus: Deux cents milles.

Mme Copps: Deux cents milles, soit, vous n'avez pas encore fait la conversion en Colombie-Britannique!

Le député dit 200 milles environ, le ministre dit 1 000 kilomètres. J'aimerais savoir quel plan d'urgence le ministre de l'Environnement a adopté pour protéger non seulement l'économie de la Colombie-Britannique mais ce précieux potentiel que représente pour les générations

futures la splendeur que nous avons constatée sur les Îles de la Reine-Charlotte.

Le ministre ne nous en a rien dit. A-t-il peur de parler? Va-t-il écouter toutes les critiques avant de prendre la parole? Je n'arrive pas à comprendre pourquoi il a envoyé un sous-fifre qui est une insulte pour la population de la Colombie-Britannique, en la personne du ministre des Pêches, qui n'a pas mentionner un seul plan d'urgence sérieux capable au moins d'atténuer les craintes justifiées de la population de la Colombie-Britannique. Tout ce que nous avons entendu c'est le ministre des Transports prétendre que l'opposition cherche à tirer parti de la situation.

En février, avant ce dernier déversement catastrophique, nous, libéraux, avons écrit au premier ministre qui a vendu notre pays par le biais de l'accord commercial. Il était à peu près temps qu'il se retire du jeu. Il avait gagné au moins deux ou trois avantages de cette vente à perte: des amis à l'American Express, des amis de l'autre côté de la frontière, des relations outre-frontière. Le temps est venu d'exploiter ces amitiés et relations.

Comme l'a expliqué à nouveau ce soir notre chef et très compétent député de Vancouver Quadra (M. Turner), nous avons demandé au premier ministre de chercher à obtenir un accord international qui règlemente le transport de ce pétrole dangereux et potentiellement mortel de l'Alaska vers les États-Unis et qui précise notamment quand le pétrole peut être transporté, dans quelles conditions et sous la direction de quel capitaine. Nous n'avons pas reçu de réponse satisfaisante.

La question de l'indemnisation est une autre préoccupation immédiate chez les pêcheurs à qui les prises perdues ont déjà coûté des millions de dollars et pourraient coûter des millions de plus. Si le secteur canadien de la pêche est aussi durement touché que celui de l'Alaska, ou si le déversement nuit à la reproduction des espèces qui assureront la subsistance des futures générations de pêcheurs, qui paiera la note?

Le ministre des Transports a déclaré ce soir que le gouvernement canadien proposait à Exxon un ou deux navires et quelques canots pneumatiques pour se rendre sur les lieux et contenir ce déversement massif. Jusqu'à maintenant, on a recueilli seulement 5 p. 100 du pétrole et le reste est toujours à la dérive en haute mer et finira par se retrouver sur le sol marin, dans l'aquasystème,